

1.

Vendée : les collectifs Attac et Extinction Rébellion veulent des taxes pour l'usage des jets privés

Des militants anti jets privés ont interpellé mercredi 30 août, les automobilistes, au rond-point des Ajoncs, à quelques dizaines de mètres de l'aéroport de La Roche-sur-Yon.



Attac Vendée et Extinction Rébellion dénoncent l'effet polluant des jets privés et leur augmentation sur le territoire Yonnais. ©Le Journal du Pays yonnais

Attac Vendée et Extinction Rébellion (ER) foulent le sol du **rond-point des Ajoncs**, situé à 1 kilomètre de l'aéroport des Ajoncs, mercredi 30 août, pour **dénoncer l'usage des jets privés localement auprès des automobilistes**. Une manifestation similaire à [celle d'octobre 2022, à La Roche-sur-Yon](#).

« Le gouvernement et sa minorité parlementaire refusent toujours de taxer davantage l'utilisation des jets privés qui sont pourtant un des modes de déplacement les plus polluants au monde.
Les militants d'Attac et d'Extinction Rébellion

Pour les militants, « au moment où les conséquences du dérèglement climatique impactent un peu plus chaque jour les populations, le recours aux jets privés est scandaleux ! »



« Désarmons les criminels climatiques », scandent les militants. ©Le Journal du Pays yonnais

85 000 vols en France l'an dernier

Pour l'année 2022, la France « détient le triste record dans l'Union Européenne du nombre de vols privés : 85 000, soit l'équivalent de 383 100 tonnes de CO2 émis », relate Stéphane Tobie, représentant d'Attac Vendée.

« Les quelques 2500 mouvements sur l'aérodrome des Ajoncs sont révélateurs de cet engouement, avec une augmentation du trafic en 2022 de 8 % par rapport à la moyenne des trois dernières années », poursuivent les militants.

Ils dénoncent le fait que « en France, la moitié des vols en jets concernent des courtes distances : moins de 500 km, soit la distance opérationnelle où les avions sont les moins performants et donc les plus polluants. »

Ces vols échappent à la loi Climat et Résilience qui interdit les vols courts réalisables en train en moins de 2 h 30.

Pour rappel, les TGV existent sur 70 à 80 % des itinéraires les plus empruntés en jet privé.

Le collectif dénonce aussi l'absence de taxe sur le kérosène qui rapporterait 4,7 milliards d'euros et demande aux cadres et dirigeants d'entreprises d'abandonner ce mode de transport coûteux et polluant.